



Bac Pro - LSL Pro

publié le 07/04/2021

Descriptif :

Document d'accompagnement de l'Académie de Poitiers pour la mise en œuvre du LSL PRO à compter de la session 2021.

Un Livret Scolaire du Lycée spécifique à la voie professionnelle (**LSL PRO**) est mis en œuvre à compter de la session 2021. Il remplace les versions papier utilisées auparavant.

Objectifs :

- Dématérialiser la procédure de saisie dans le livret scolaire des données liées à la scolarité, à l'évaluation (chiffrée et par compétences) et à l'avis de l'équipe pédagogique en vue de l'examen du baccalauréat
- Consolider le livret dans son rôle d'outil d'aide à la décision pour les jurys
- Alléger la gestion logistique du livret scolaire (l'envoi des livrets scolaires « papier » par les établissements et leur réception dans les centres de délibération ne seront plus nécessaires)
- Faciliter les conditions de délibération grâce à une consultation par les jurys d'un livret anonymisé et vidéo projeté
- Délivrer une attestation de réussite intermédiaire (via Cyclades) en fin de première, qui remplace les diplômes intermédiaires à partir de juin 2021. Cette attestation sera produite directement à partir des notes renseignées dans LSL PRO

Vous trouverez ci-joint le **document d'accompagnement** de l'académie de Poitiers pour la mise en œuvre du **LSL PRO**.

Document joint

 [LSL Pro_Document d'Accompagnement](#) (PDF de 5.3 Mo)

Document d'accompagnement de l'Académie de Poitiers pour la mise en œuvre du LSL PRO. Version du 03 Mars 2021.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.